

# Négociations salariales 2016 : Le bilan

## Des chiffres en opposition...

Jeudi 25 février s'est tenue la seconde et dernière réunion sur les négociations salariales 2016... Une réunion des « extrêmes » **car d'un côté nous subissons une inflation à 0,2% et de l'autre des résultats records pour le groupe PSA pour l'année 2015...**

## Une année 2015 « champagne »

Les résultats financiers de l'année 2015 ont été communiqués ce mercredi 24 février. **Avec un résultat net positif de plus d' 1,2 Milliard, PSA redevient maître de son destin et nous ne pouvons que nous en féliciter !** Entre une reprise sensible des marchés européens et des résultats au beau fixe, difficile de nous faire le coup des « nuages qui se profilent à l'horizon »... **Bien que l'indice INSEE soit affiché à 0,2%, la Direction se devait de mettre fin à 3 années de néant...**



## Les propositions de la Direction :

- **Catégorie Ouvrières : 0,6 %** au titre de l'Augmentation Générale avec un **talon minimum de 11 €** et **0,65%** au titre des Augmentations individuelles
  - Al **avec** promotion, minimum 25 €
  - Al sans promotion, minimum 20 €
- **TAM : 1,25%** d'Augmentations Individuelles (permettant une AI pour 75% des TAM)
  - Al **avec** promotion, minimum 40 €
  - Al sans promotion, minimum 25 €
  - Revalorisation de la prime maitrise à **130 €**
- **CADRES : 1,25%** d'Augmentations Individuelles
  - Extension de la Prime Variable Groupe (PVG) sur l'ensemble des postes E
  - Evolution de la PVG poste C de 1 à 1,25 mois

**Les années se suivent et ne se ressemblent pas... Et c'est tant mieux !**  
**C'est la première fois depuis 3 ans que nous retrouvons une « petite » part d'augmentation générale... Un « back in pocket » bien timide au regard des résultats du groupe en 2015, dont les salariés en sont les premiers acteurs !**  
**La CFTC regrette que la Direction ne propose pas d'augmentation Générale pour les TAM... Tous ne bénéficieront pas d'augmentation individuelle...**  
**Entre intéressement et Augmentation Générale, pour la première fois depuis longtemps, tous les salariés du groupe verront leur pouvoir d'achat en légère hausse...**



## Tout comprendre sur la prime de 2000 € en moyenne...

Les salariés du groupe se verront attribuer une prime de 2000 € en moyenne au mois d'avril 2016... Voici comment se décompose ce montant :

Intéressement : 1310 € en moyenne

Supplément intéressement 690 €

**Soit un total de 2000 € Brut en moyenne, soit 1840 net en moyenne**

## A savoir...

- Ces montants sont une « moyenne », **le montant minimum étant de 1812 € brut**
- L'accord sur l'intéressement est le fruit d'une négociation **ou la CFTC a fortement influé sur son aboutissement,**
- **Il n'y a pas de sommes bloquées au titre de la participation** cette année, les résultats fiscaux du groupe étant négatif. L'intégralité de la somme pourra être à disposition des salariés,
- Les montants correspondant à la suppression des retraites chapeaux **font partie** du supplément d'intéressement de 690 €,
- Les virements se feront sur le compte bancaire le 29 Avril, **mais attention**, suite à une évolution de la loi Macron, c'est aux salariés de faire la demande de déblocage. A partir du 24 mars, les salariés recevront le courrier de NATIXIS et devront le compléter et le renvoyer s'ils souhaitent débloquent tout ou partie de leur intéressement. Cette opération pourra être directement réalisée sur leur site internet <http://www.interepargne.natixis.com>
- Le complément d'intéressement **est tout à fait conforme aux dispositions du Nouveau Contrat Social**, à savoir un « juste » retour aux salariés lors du retour à bonne fortune du groupe.

**Le plus important à retenir... C'est que cette prime n'est que le fruit des efforts consentis par les salariés ! Nul doute que, pour tous, cette prime sera la bienvenue et la CFTC, acteur responsable dans ce « plus » accordé aux salariés ne peut que s'en réjouir !**